

Réf: Dossier N° 055675

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CABINET IVOIRIEN DE L'IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE MAHOU, Lot F 56, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 1/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET IVOIRIEN DE L'IMMOBILIER »

Objet : construction et vente de biens immobiliers, l'étude et la réalisation de plan, le lotissement et la vente de biens immobiliers, la location et la vente de matériel de construction.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE MAHOU, Lot F 56, Ilot 56

Dirigeant(s) : M YABOUDJRO DJORO ALIMAN HENOC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05376 du 02/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36605/GTCA/RC/2021 du 02/12/2021

